



Autorisation de conduite chariots - Cat. 1 - Chariots gerbeurs à conducteur accompagnant - Initiale

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.485 de la CNAM.

Objectifs de la formation permettant la délivrance d'une autorisation de conduite de gerbeurs à conducteur accompagnant Catégorie 1 (initiale)

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant conformément à la recommandation R.485 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir une attestation de conduite en sécurité de la catégorie visée.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Programme de formation

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.485)

A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Connaître la technologie des gerbeurs utilisés, l'alimentation en énergie électrique, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements de préhension ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs pendant les manutentions et les déplacements et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Savoir exploiter les gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)

- Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance).
- Réaliser des opérations : de chargement / déchargement de camion à partir d'un quai ou hayon, de déplacement de charges, de stockage et déstockage en palletier, de gerbage en pile, de transfert de charges diverses, de manutentionner diverses charges (longue, déformable...).



Autorisation de conduite chariots - Cat. 1 - Chariots gerbeurs à conducteur accompagnant - Initiale

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Durée

2 à 5 jours.

Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.

Durée pour plusieurs catégories : sur devis

Formateurs

Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite des chariots automoteurs. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation à la conduite ciblée

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique

Validation des acquis

Evaluation théorique sous la forme d'un QCM concernant les gerbeurs à conducteur accompagnant.

Evaluation pratique lors d'une mise en situation pratique

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info